

SAINT-CAST PORT D'ARMOR

Ouvert en 2009, le port de Saint-Cast Port d'Armor dispose de 825 places à flot (accessible 24h/24h) et 180 places sur bouée, et vous accueille pour des escales de courte ou moyenne durée. Venez profiter de la station balnéaire de Saint-Cast et de ses magnifiques plages de sable blanc.





INFORMATION COVID 19

L'arrêté n° 2021/004 du 18 janvier 2021 portant modification de l'arrêté n° 2020/109 du 02 novembre 2020 réglementant temporairement les activités maritimes le long du littoral de l'Atlantique, afin de faire face à l'épidémie de covid-19, précise que la pratique des activités nautiques, de plaisance et de plongée, est autorisée à condition de respecter les mesures de distanciation physique et d'hygiène, et qu'elle est interdite entre 18h et 6h du matin.

En conséquence, les nouveaux horaires d'ouverture du Bureau du port sont, et jusqu'à nouvel ordre: 8h30 à 12h30 et 14h à 17h, du lundi au samedi.

Lien vers l'arrêté de la préfecture maritime de l'Atlantique n°2021-004 du 18 janvier 2021 :  [Arrêté n°2021-004 du 18 janvier 2021 \(.pdf - 1.28 Mo\)](#)

Lien vers la version consolidée de l'arrêté n°2020-109 du 2 novembre 2020 intégrant ces modifications :  [Version consolidée Arrêté n°2020-109 \(.pdf - 1.31 Mo\)](#)

Veillez consulter les modalités d'accès en vigueur au port de Saint-Cast ci-après :  [Les conditions d'accueil au Bureau du port de Saint-Cast \(.pdf - 136.45 Ko\)](#)

WEBCAM ET MÉTÉO

Grâce à la webcam du bureau du port, gardez un œil sur le port et consultez la météo grâce au lien suivant : <http://data.diabox.com/?id=108>



SERVICES DISPONIBLES

- **Horaires d'ouverture** : *Hors saison* : Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Le dimanche, permanence d'un agent de 9h à 12h. *Saison* : Ouvert tous les jours de 8h45 à 13h et de 14h à 19h15. Accueil sur l'eau de 8h à 21h.
- Les sanitaires : accès 24h/24 par digicode. Les plaisanciers permanents peuvent bénéficier de badges magnétiques, voir les conditions au bureau du port.
- Le ponton carburant. Equipé d'un automate à carte bancaire, il permet à chacun de se servir 24h/24h.
- La station de pompage. Eaux grises/noires
- Un point tri sélectif a été mis en place en haut de la passerelle Grande Plaisance
- Les pontons sont équipés d'eau et d'électricité (220 V / 10 A)
- Météo 24/24
- VHF canal 9
- Accès Wifi

SAINT-CAST, PREMIER PORT CERTIFIÉ !

Le port de plaisance de Saint-Cast, via la gestion de la CCI, a reçu les certifications Environnement ISO 14001, Sécurité OHSAS 18001 et Ports Propres.



Cette démarche de certification s'est déjà concrétisée par :

- La meilleure intégration possible des infrastructures dans le cadre naturel,
- La maîtrise des ressources en eau par l'installation d'un système de suivi des consommations en temps réel, et en énergie par la construction d'un bâtiment HQE pour la capitainerie. La conformité des activités du port de plaisance aux exigences réglementaires et autres.
- La protection du personnel de la CCI, des usagers permanents, des visiteurs par la mise en place d'équipements et de consignes de sécurité.
- La qualité de l'accueil des usagers du site.

A noter que ce port est le premier port de la Manche certifié ISO 14001 au titre du management environnemental et l'un des rares ports de plaisance de France ayant la certification OHSAS 18001 qui concerne la mise en œuvre de la sécurité sur le port.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous prendre connaissance de notre politique SST (Santé et Sécurité au Travail) et environnementale ci-dessous.

Saint-Cast plaisance
Bureau du Port - 22380 Saint-Cast
stcast.plaisance@cotesdarmor.cci.fr
02 96 81 04 43
Maître de port : Dominique Delamotte

CCI Côtes d'Armor
16 Rue de Guernesey, 22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 78 62 00